



CAP IMTB Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments



Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education nationale. Il se prépare en 2 ans

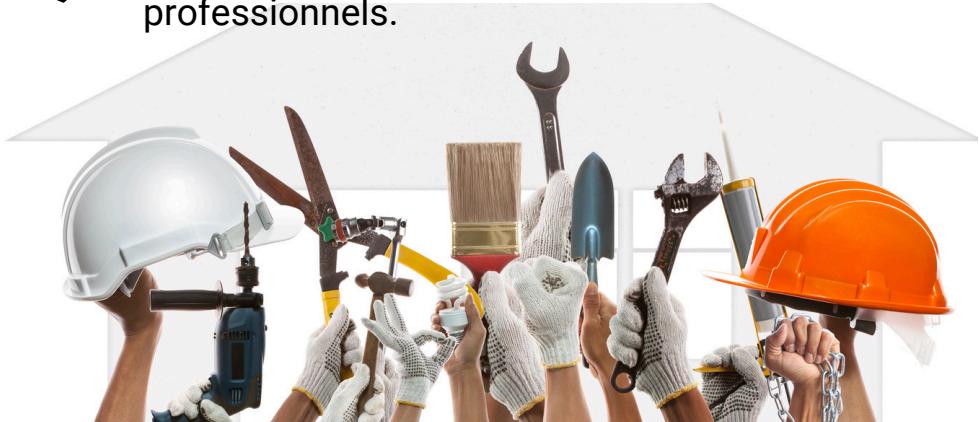


12 semaines de période de formations en entreprise obligatoire pour valider le diplôme.



50 % du temps dédié au enseignements généraux (français, maths, langue vivante.).

50% du temps dédié aux enseignements professionnels.



CAP IMTB Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments



Lycée Professionnel Léon Chiris

CAP IMTB Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments



LYCÉE PROFESSIONNEL
LÉON CHIRIS

51, chemin des Capucins 06130 Grasse
04 93 70 35 30
www.lyceechiris.fr

Objectif de la formation

Le titulaire de ce diplôme effectue des travaux de maintenance, de rénovation, Il intervient dans le secteur résidentiel et industriel.

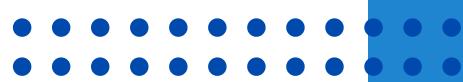
Pour cela, il maîtrise des techniques transversales : au niveau des finitions (carrelage, plâtrerie, peinture...), des installations et équipements (sanitaires, thermiques, électriques).

Nos atouts

Des entreprises partenaires dans notre Région pour accueillir les élèves en stage, les former et, éventuellement les recruter.

Une équipe pédagogique à l'écoute des besoins des élèves.

Des plateaux techniques à la pointe



Les épreuves d'examen

Elles se déroulent toutes en Contrôle en Cours de Formations (CCF).

Poursuites d'études

Bac Professionnel en 1ere année pour les meilleurs dossiers.

